



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel

**PATRIMOINE CULTUREL  
IMMATÉRIEL  
NÉCESSITANT UNE  
SAUVEGARDE URGENTE**

**2012**

---

**2013**







**PATRIMOINE CULTUREL  
IMMATÉRIEL  
NÉCESSITANT UNE  
SAUVEGARDE URGENTE**

**2012**

---

**2013**



# Préface

**IRINA BOKOVA**  
DIRECTRICE  
GÉNÉRALE  
DE L'UNESCO



© UNESCO / Michel Ravassard

Sans culture, aucune société ne peut s'épanouir ; sans culture, aucun développement ne peut être durable. La culture apporte des réponses à de nombreuses difficultés auxquelles nos sociétés sont aujourd'hui confrontées. Le patrimoine culturel immatériel joue un rôle central dans ce domaine, car les pratiques culturelles vivantes, les expressions et les systèmes de connaissances donnent un sens aux communautés, expliquent le monde et lui donnent vie.

L'influence du patrimoine culturel immatériel reste néanmoins bien trop ignorée et ce malgré les bénéfices soulignés par de nombreuses études qui montrent que de nombreuses communautés de tous les continents dépendent du patrimoine vivant pour lutter contre toutes sortes de problèmes, des pénuries alimentaires aux changements environnementaux, en passant par les problèmes de santé et d'éducation ou la prévention et la résolution des conflits.

La célébration du dixième anniversaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (2003) a été l'occasion de souligner l'importance du patrimoine culturel immatériel dans le monde. Cette célébration a été une plateforme pour le dialogue et la coopération, où toutes les communautés ont pu partager leurs expériences et réflexions sur un pied d'égalité. La présente publication promeut certaines pratiques de ces communautés.



Dans le but de sauvegarder ce patrimoine vivant, l'UNESCO a conçu une stratégie globale de renforcement des capacités pour aider les pays à créer un environnement institutionnel et professionnel favorable à la sauvegarde durable du patrimoine culturel immatériel et à promouvoir auprès d'un large public la compréhension et le soutien. Nous travaillons sur le long terme, avec une approche multidimensionnelle, qui implique le plus de parties prenantes différentes possible. Pour cela, nous apportons notre aide aux États pour la révision des politiques et de la législation, la refonte des infrastructures institutionnelles, le développement de méthodes et de systèmes d'inventaire, et nous encourageons les compétences techniques nécessaires à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Lors des septième et huitième sessions du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel tenues à Paris (décembre 2012) et à Bakou (décembre 2013), de nouveaux éléments ont été ajoutés à la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente et la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. De nouveaux programmes ont également été sélectionnés pour être ajoutés au Registre des meilleures pratiques de sauvegarde. Ces inscriptions ont généré beaucoup d'enthousiasme parmi les États et les communautés à travers le monde, fiers de voir leurs identités culturelles et leurs efforts de sauvegarde reconnus au niveau international. J'y vois là l'esprit de la Convention en marche.

Alors que nous célébrons le dixième anniversaire de la Convention, je crois que nous devons redoubler d'efforts pour que la viabilité du patrimoine culturel immatériel reste au centre de notre mission et que les communautés, groupes ou individus qui pratiquent un patrimoine culturel immatériel continuent d'être sa force motrice et ses principaux bénéficiaires. Nous devons tous réaffirmer notre engagement à renforcer la contribution du patrimoine culturel immatériel pour favoriser la créativité, le dialogue et le respect mutuel.

Alors que la communauté internationale est en train d'élaborer un nouvel agenda post-2015 pour le développement durable, nous devons reconnaître l'importance de la culture, et donc du patrimoine culturel immatériel, en tant que moteur et facteur du développement durable et inclusif. Cela a toujours été le message central de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et cela le reste aujourd'hui.

**Alors que nous célébrons le dixième anniversaire de la Convention, je crois que nous devons redoubler d'efforts pour que la viabilité du patrimoine culturel immatériel reste au centre de notre mission et que les communautés, groupes ou individus qui pratiquent un patrimoine culturel immatériel continuent d'être sa force motrice et ses principaux bénéficiaires.**





# Introduction

Pourquoi l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) – institution spécialisée des Nations Unies ayant pour mandat de promouvoir la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication – établit-elle une liste mondiale du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente? Quels objectifs cette liste cherche-t-elle à atteindre, et comment des manifestations particulières de patrimoine culturel immatériel y trouvent-elles leur place?

**EN 2003**, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui a depuis été ratifiée par plus de 150 pays dans toutes les régions du monde. Résultant de plusieurs décennies de travail de l'UNESCO et de plusieurs années de négociation entre ses États membres, la Convention a quatre objectifs principaux :

- la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;
- le respect du patrimoine culturel immatériel des communautés, des groupes et des individus concernés ;
- la sensibilisation, aux niveaux local, national et international, à l'importance du patrimoine culturel immatériel et de son appréciation mutuelle ;
- la coopération et l'assistance internationales.

Pendant les débats sur le texte de la Convention, ses rédacteurs ont dû trouver un consensus sur la signification de l'expression « patrimoine culturel immatériel », sur le ce que signifierait le « sauvegarder », et comment la communauté internationale pourrait le mieux travailler ensemble à cette fin.

L'expression « patrimoine culturel immatériel » est définie dans la Convention par « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » (article 2.1)<sup>(1)</sup>.

(1).

## Article 2 : Définitions

Aux fins de la présente Convention,

1. On entend par « patrimoine culturel immatériel » les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.

Le patrimoine immatériel revêt une infinité de formes au sein des différentes communautés, y compris les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, ainsi que les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. Un aspect essentiel dans la définition de la Convention réside dans le fait que seules les communautés, groupes et individus concernés peuvent déterminer ce qui constitue une partie de leur patrimoine — et par conséquent, eux seuls peuvent décider de continuer ou non sa pratique et de la transmettre.

Lorsqu'ils se sont penchés sur la notion de « sauvegarde », les rédacteurs de la Convention l'ont définie comme « les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel » — c'est-à-dire s'assurant dans toute la mesure du possible que les futures générations continueront de pouvoir bénéficier des pratiques, expressions et connaissances qui constituent le patrimoine culturel immatériel, tout comme nous en bénéficions aujourd'hui. La volonté de la communauté est une condition nécessaire à la sauvegarde, mais ne suffit pas à elle seule. La Convention reconnaît que dans le monde actuel — un monde caractérisé par une globalisation et des transformations sociales rapides — le patrimoine culturel immatériel peut être confronté à « de graves menaces de dégradation, de disparition et de destruction », malgré les meilleurs efforts des communautés concernées et des États dans lesquelles elles vivent. Selon les rédacteurs de la Convention et des nombreux États qui l'ont depuis ratifiée, la coopération internationale est la clé pour contrer de telles menaces et renforcer la viabilité du patrimoine culturel immatériel.

La Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente (ou Liste de sauvegarde urgente) a été conçue comme l'un des outils de la Convention les plus puissants de coopération internationale pour la sauvegarde.

## **LA LISTE DE SAUVEGARDE URGENTE**

Établie conformément à l'article 17 de la Convention, la Liste de sauvegarde urgente vise à mobiliser les efforts concertés de diverses parties prenantes en vue de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel qui fait face à des menaces sérieuses. Le patrimoine culturel immatériel est une entité « vivante », mais quand il se trouve inscrit sur la Liste de sauvegarde urgente, il est considéré en danger, ce qui implique la nécessité d'une action urgente et immédiate afin de contrecarrer les menaces.



Le processus de candidature commence par la prise de conscience des États parties de la présence de patrimoine culturel immatériel en danger sur leur territoire. Souvent, une communauté porte elle-même ses besoins et aspirations à l'attention de responsables officiels; dans d'autres cas, ce sont des experts ou des responsables qui les premiers identifient cette possibilité. Une fois qu'un élément particulier du patrimoine culturel immatériel a été choisi et que la communauté concernée a fourni son consentement libre, préalable et éclairé pour la candidature de ce patrimoine à la Liste de sauvegarde urgente, l'État soumissionnaire doit compléter et soumettre une candidature à l'UNESCO<sup>(2)</sup>. La candidature comporte une description de l'élément — complétée de photos et d'une courte vidéo — et un état de sa viabilité actuelle et des menaces qui pèsent sur lui.

(2).

Formulaire ICH-01, téléchargeable  
du site web de la Convention  
([http://www.unesco.org/culture/ich/  
fr/forms/](http://www.unesco.org/culture/ich/fr/forms/)).

Une candidature pour inscription sur la Liste de sauvegarde urgente témoigne de l'engagement de l'État partie et de la communauté concernée vis-à-vis de la sauvegarde du patrimoine en danger en question. La candidature doit donc comprendre un plan de sauvegarde, développé avec la pleine participation de la communauté, proposant un programme pluriannuel de mesures de sauvegarde visant à renforcer l'élément face aux menaces qui pèsent sur lui et assurer la perpétuation de sa pratique et de sa transmission. L'État doit également démontrer que des mesures de sauvegarde ont déjà été engagées — notamment l'inclusion dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel — et que la candidature résulte de l'implication de la communauté et bénéficie du consentement de la communauté.

Une fois qu'une candidature complète a été soumise à l'UNESCO, elle passe à travers deux évaluations. En premier lieu, elle est évaluée par un organe consultatif spécialement constitué à cette fin, qui compte six organisations non gouvernementales accréditées et six experts individuels; cet organe prend une décision initiale déterminant si l'État soumissionnaire a démontré de manière satisfaisante que l'élément soumis pour inscription sur la Liste de sauvegarde urgente satisfait aux critères d'inscription. L'organe formule une recommandation au Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel — composé de 24 États provenant des différentes régions du monde, élus pour représenter l'ensemble des parties à la Convention. Le Comité, qui se réunit à la fin de chaque année, examine la candidature et la recommandation formulée par l'organe, et décide en dernier lieu si elle satisfait aux critères et si l'élément devrait être inscrit. Il faut souligner qu'une recommandation défavorable sur la candidature par l'organe consultatif ou une décision par le Comité que l'inscription sur la Liste de sauvegarde urgente n'est pas méritée ne constitue en aucun cas un jugement concernant l'élément en lui-même mais reflète l'inadéquation du dossier de candidature.

Quels sont les critères qui doivent être satisfaits pour qu'un élément soit inscrit? Dans chaque candidature, l'État doit démontrer que cinq conditions fondamentales sont remplies:

.....  
**Critère U.1** — L'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention.

.....  
**Critère U.2** — L'élément nécessite une sauvegarde urgente parce que sa viabilité est en péril, en dépit des efforts déployés par la communauté, le groupe ou, le cas échéant, les individus et l'(es) État(s) partie(s) concerné(s).

.....  
**Critère U.3** — Un plan de sauvegarde est élaboré pour qu'il puisse permettre à la communauté, au groupe ou, le cas échéant, aux individus concernés de poursuivre la pratique et la transmission de l'élément.

.....  
**Critère U.4** — L'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé.

.....  
**Critère U.5** — L'élément figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) l'(s) État(s) partie(s) soumissionnaire(s), tel que défini dans l'article 11<sup>(3)</sup> et l'article 12<sup>(4)</sup> de la Convention.

(3).

**Article 11 : Rôle des États parties**

Il appartient à chaque État partie :

- (a) de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel présent sur son territoire;
- (b) parmi les mesures de sauvegarde visées à l'article 2, paragraphe 3, d'identifier et de définir les différents éléments du patrimoine culturel immatériel présents sur son territoire, avec la participation des communautés, des groupes et des organisations non gouvernementales pertinentes.

(4).

**Article 12 : Inventaires**

1. Pour assurer l'identification en vue de la sauvegarde, chaque État partie dresse, de façon adaptée à sa situation, un ou plusieurs inventaires du patrimoine culturel immatériel présent sur son territoire. Ces inventaires font l'objet d'une mise à jour régulière.
2. Chaque État partie, lorsqu'il présente périodiquement son rapport au Comité, conformément à l'article 29, fournit des informations pertinentes concernant ces inventaires.

La Convention contient également une disposition relative à l'inscription de patrimoine culturel immatériel en cas d'extrême urgence, quand « l'élément se trouve dans une nécessité extrêmement urgente de sauvegarde parce qu'il fait l'objet de menaces sérieuses auxquelles il ne pourrait pas survivre sans sauvegarde immédiate ». Dans une telle situation, la candidature peut être examinée suivant un calendrier accéléré et selon une procédure établie au cas par cas, sans suivre le processus normal d'évaluation par l'organe consultatif.

L'inscription sur la Liste de sauvegarde urgente ne constitue pas le seul moyen par lequel la communauté internationale — agissant de concert à travers la Convention — peut soutenir les efforts de sauvegarde des États et des communautés. Les États parties peuvent également demander une assistance internationale à la Convention pour compléter leurs propres ressources et l'utiliser pour sauvegarder le patrimoine dans le besoin — qu'il soit ou non inscrit sur la Liste de sauvegarde urgente. Une telle assistance peut prendre la forme d'un soutien financier, d'une mise à disposition d'experts ou autre assistance technique. À l'instar des candidatures, l'État partie complète le formulaire adéquat de demande d'assistance internationale, en étroite coopération avec la communauté concernée, et celui-ci est soumis à un processus d'évaluation et d'examen. En cas d'urgence, un processus accéléré est également disponible afin que l'assistance puisse être fournie plus rapidement qu'à travers le processus normal.



Une fois que l'élément a été inscrit sur la Liste de sauvegarde urgente, sa viabilité est mesurée à travers les rapports périodiques que chaque État partie est tenu de présenter tous les quatre ans après l'inscription. Quand des efforts de sauvegarde appropriés ont été mis en œuvre pour des éléments inscrits sur la Liste de sauvegarde urgente, le Comité peut déterminer que le patrimoine culturel immatériel concerné n'est plus en danger et devrait être retiré de la Liste. Le retrait de la Liste de sauvegarde urgente peut ainsi démontrer le succès des actions menées par les parties prenantes impliquées, en particulier l'État partie et la communauté concernée, qui seront dûment félicitées pour avoir rempli leurs engagements envers la sauvegarde.

Cette publication présente les huit éléments du patrimoine culturel immatériel qui ont été inscrits sur la Liste de sauvegarde urgente par le Comité en 2012 et 2013. Elle contient une description de chaque élément et de ses communautés, les menaces auxquelles ils font face, les mesures de sauvegarde planifiées, ainsi que les décisions du Comité. Nous espérons que le lecteur prendra la mesure de la détermination des États comme des communautés à assurer la sauvegarde des éléments en péril inscrits sur la Liste. De plus amples informations — y compris les dossiers de candidature, les consentements des communautés, des photographies et vidéos — peuvent être consultées sur le site Web de l'UNESCO ([www.unesco.org/culture/ich/fr/lists](http://www.unesco.org/culture/ich/fr/lists)).

Beaucoup d'entre nous sont déterminés à sauvegarder le patrimoine culturel immatériel afin qu'il contribue à la diversité culturelle et au développement durable, mais il importe de noter que la responsabilité première de veiller sur le patrimoine immatériel et de le sauvegarder doit toujours revenir aux communautés concernées. Quelle que soit l'aide reçue de l'extérieur, si les communautés abandonnent leurs pratiques ou si les dépositaires du patrimoine cessent de transmettre leur savoir aux générations suivantes, leur patrimoine culturel immatériel est condamné à disparaître. Il est important de garder à l'esprit que le patrimoine culturel immatériel, comme toute entité vivante, peut cesser d'exister si sa fonction sociale disparaît.

L'UNESCO est consciente de la nature difficile et complexe de la sauvegarde et des limites de sa propre action au niveau local. De plus, en tant qu'organisation intergouvernementale, l'UNESCO ne peut à elle seule sauvegarder le patrimoine vivant du monde entier. L'espoir qu'elle nourrit est de jouer son rôle de catalyseur de la coopération internationale de sorte que les communautés et les États qui manifestent leur volonté déterminée de sauvegarder leur patrimoine immatériel en péril, mais qui ont besoin à cette fin d'un savoir-faire technique ou d'une aide financière, puissent recevoir une assistance afin mener à bien leurs plans de sauvegarde.

# Patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente 2012-2013



## **AZERBAÏDJAN**

1. Le tchovgan, jeu équestre traditionnel pratiqué à dos de chevaux karabakhs en République d'Azerbaïdjan (2013)

## **BOTSWANA**

2. Le savoir-faire de la poterie en terre cuite dans le district de Kgatleng, au Botswana (2012)

## **GUATEMALA**

3. La cérémonie de la Paach (2013)

## **INDONÉSIE**

4. Le noken, sac multifonctionnel noué ou tissé, artisanat du peuple de Papouasie (2012)

## **KIRGHIZISTAN**

5. L'ala-kiyiz et le chirdak, l'art du tapis traditionnel kirghize en feutre (2012)

## **MONGOLIE**

6. La calligraphie mongole (2013)

## **OUGANDA**

7. Le bigwala, musique de trompes enalebasse et danse du royaume du Busoga, en Ouganda (2012)
8. La tradition de l'empaako des Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda (2013)





# Sommaire



**1** p. 14

## AZERBAÏDJAN

Le tchovgan, jeu équestre traditionnel pratiqué à dos de chevaux karabakhs en République d'Azerbaïdjan (2013)



**2** p. 20

## BOTSWANA

Le savoir-faire de la poterie en terre cuite dans le district de Kgatleng, au Botswana (2012)



**3** p. 26

## GUATEMALA

La cérémonie de la Paach (2013)



**4** p. 32

## INDONÉSIE

Le noken, sac multifonctionnel noué ou tissé, artisanat du peuple de Papouasie (2012)



**5** p. 38

## KIRGHIZISTAN

L'ala-kiyiz et le chirdak, l'art du tapis traditionnel kirghize en feutre (2012)



**6** p. 44

## MONGOLIE

La calligraphie mongole (2013)



**7** p. 50

## OUGANDA

Le bigwala, musique de trompes enalebasse et danse du royaume du Busoga, en Ouganda (2012)



**8** p. 56

## OUGANDA

La tradition de l'empaako des Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda (2013)

LISTE  
CUMULATIVE

p. 62

CRÉDITS  
PHOTOGRAPHIQUES

p. 63







# 1

PAYS

**AZERBAÏDJAN**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**

## Le tchovgan, jeu équestre traditionnel pratiqué à dos de chevaux karabakhs en République d'Azerbaïdjan

Le tchovgan est un jeu équestre traditionnel pratiqué en Azerbaïdjan. Il se joue sur un terrain plat recouvert d'herbe sur lequel s'affrontent deux équipes de joueurs montés sur des chevaux karabakhs. Chaque équipe se compose de cinq cavaliers (deux défenseurs et trois attaquants) et d'un remplaçant. Trois autres cavaliers arbitrent le jeu. Deux buts sont placés aux extrémités du terrain, derrière un arc de cercle qui délimite la surface de réparation. Les joueurs se servent de maillets en bois, pour faire rentrer une petite balle en cuir ou en bois dans le but adverse. La partie commence au milieu du terrain et reprend à l'endroit où un but est marqué. Les matchs ou les compétitions de tchovgan sont généralement accompagnés de musique instrumentale traditionnelle appelée *janghi* jouée au début et à la fin du jeu, et parfois après chaque but.







Les joueurs et les entraîneurs de tchovgan sont des agriculteurs locaux de tous âges qui pratiquent ce jeu en amateurs. Ce jeu exige une maîtrise, un savoir-faire, une pratique et une force physique considérables ainsi qu'une bonne relation entre les joueurs et les chevaux. Les participants portent traditionnellement un grand chapeau astrakan, un long manteau ajusté à taille haute, un pantalon, des chaussettes et des chaussures spéciaux, mais les remplacent par des vêtements plus légers en été. Lors des compétitions, les joueurs peuvent porter des habits traditionnels de la même couleur pour montrer leur appartenance à une équipe.

Les connaissances, les règles spécifiques, le savoir-faire et les techniques du tchovgan sont transmis aux débutants par des joueurs expérimentés lors d'entraînements collectifs qui ont lieu dans des fermes locales ou des installations équestres avoisinantes. Chaque joueur doit avoir suffisamment d'expérience en équitation avant de pouvoir suivre l'entraînement de tchovgan. Les entraîneurs apprennent aux débutants à jouer en équipe, à mettre en place des tactiques de jeu, à mieux manipuler le maillet, à frapper la balle, à avancer tout en gardant cette dernière, à maîtriser le cheval et à assurer harmonie et équilibre entre le joueur et le cheval. La santé, l'agilité et la vitesse du cheval étant des facteurs essentiels de la réussite du cavalier, les entraînements de tchovgan incluent des séances sur la manière de prendre soin des chevaux.

## .../... Le tchovgan, jeu équestre traditionnel pratiqué à dos de chevaux karabakhs en République d'Azerbaïdjan

De nos jours, le tchovgan se pratique lors d'une compétition annuelle organisée à Shaki qui rassemble seize équipes de différentes régions, ou à l'occasion de diverses fêtes traditionnelles locales. Des personnes de tous âges viennent assister à ce jeu traditionnel et soutenir leurs équipes. Le tchovgan représente un élément du patrimoine vivant de l'Azerbaïdjan, renforçant le sentiment d'identité ancré dans la culture nomade et contribuant à faire percevoir le cheval comme partie intégrante de la vie de tous les jours.

Une série de facteurs, parmi lesquels le manque de joueurs d'exception et d'entraîneurs compétents, l'urbanisation, l'éloignement des joueurs des lieux traditionnels de jeu du tchovgan et l'abandon du tchovgan en tant que tradition du patrimoine immatériel, a affaibli la pratique et la transmission du tchovgan. En outre, la fermeture des installations d'élevage a entraîné une grave pénurie de chevaux karabakhs, obligeant les joueurs à s'éloigner de la pratique traditionnelle en utilisant des chevaux de races croisées et à jouer avec des maillets plus longs, ce qui menace la sécurité des cavaliers. C'est pourquoi certains joueurs potentiels évitent à présent de jouer. L'intérêt des jeunes faiblit également et il est devenu de plus en plus difficile de former des équipes car les joueurs privilégient des activités rémunérées.

La Fédération équestre d'Azerbaïdjan et l'Association des amateurs de chevaux karabakhs ainsi que leurs membres praticiens de tchovgan s'emploient à assurer la viabilité et la transmission de l'élément. L'objectif premier des joueurs de tchovgan de ces deux ONG a été de rassembler des joueurs traditionnels des régions adjacentes à Shaki pour organiser des compétitions entre eux, à un niveau amateur. Leurs actions visent aussi à transmettre la pratique du tchovgan lors d'entraînements collectifs dans des centres d'élevage de chevaux locaux. Par ailleurs, ces ONG ont décidé de faire payer un prix forfaitaire à chaque apprenti joueur afin de pouvoir louer des espaces dans les centres d'élevage de chevaux et rémunérer les entraîneurs.

De son côté, le gouvernement organise chaque année des compétitions de tchovgan à Shaki et a pris des mesures en vue d'en améliorer les conditions et d'assurer la présence permanente de musiciens de *janghi* traditionnel. Il a également adopté le programme d'État pour l'élevage des chevaux, qui reconnaît le statut menacé des chevaux karabakhs et prévoit des mesures à long terme pour sauvegarder l'élevage, augmenter le nombre de chevaux et interdire leur exportation ou leur vente à l'étranger. De plus, le gouvernement a développé un plan d'action pour sauvegarder le patrimoine immatériel et les expressions culturelles d'Azerbaïdjan, qui incluent le tchovgan comme tradition vivante.







# 1

PAYS

**AZERBAÏDJAN**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**

## **.../... Le tchovgan, jeu équestre traditionnel pratiqué à dos de chevaux karabakhs en République d'Azerbaïdjan**

Le premier objectif de ce plan d'action est de créer un cadre juridique pour la sauvegarde du tchovgan et de développer les lois existantes sur le patrimoine culturel immatériel. Un programme portera en particulier sur l'amélioration de la réglementation liée aux activités spécifiques de transmission et d'entraînement et permettra de fournir aux joueurs de tchovgan des chevaux karabakhs ainsi que des installations pour le jeu et la transmission des connaissances.

Le deuxième objectif consiste à promouvoir la transmission et la pratique continue du tchovgan dans les cinq régions où cette tradition est particulièrement menacée. Des programmes d'entraînement sont prévus pour de nouvelles équipes dans des installations locales d'élevage de chevaux avec des participations régulières aux compétitions de tchovgan. Des compétitions régionales de trois jours seront également organisées pour les joueurs. Le gouvernement accordera des subventions aux centres équestres pour garantir aux apprentis joueurs un accès gratuit aux entraînements déjà existants. Enfin, une base de données sur les entraînements, des manuels et des documents audiovisuels fourniront de nombreuses informations sur la pratique actuelle du tchovgan et ses techniques.

Le troisième objectif consiste à garantir la disponibilité de chevaux karabakh ainsi que de matériel pour les entraînements et le jeu, à renforcer la sécurité des chevaux et des joueurs et à garantir la disponibilité des zones d'entraînement, des installations et des habits traditionnels de tchovgan. Ceci impliquera la location de chevaux karabakhs de pure race auprès d'agriculteurs locaux afin de garantir leur disponibilité à court terme, et des accords pour l'utilisation de terrains et d'installations pour les entraînements. Des habits traditionnels ainsi que des équipements spécifiques, parmi lesquels des chapeaux en astrakan avec un espace intérieur de sécurité, des selles et des brides de qualité, et des bandages pour protéger les jambes des chevaux des coups de maillets, seront fournis afin de renforcer la sécurité des joueurs et des chevaux.

Le quatrième objectif consiste à mieux sensibiliser le public au tchovgan et à attirer son attention sur ce jeu par le biais d'une campagne de sensibilisation visant en particulier les jeunes et comprenant un site Internet qui lui est dédié, des brochures informatives, des longs métrages et des activités pour expliquer la signification et la fonction sociale du tchovgan.



Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit **le tchovgan, jeu équestre traditionnel pratiqué à dos de chevaux karabakhs en République d’Azerbaïdjan** sur la Liste de sauvegarde urgente, la candidature ayant satisfait à tous les critères, comme suit :

#### **Définition du patrimoine culturel immatériel**

Les connaissances et le savoir-faire liés au tchovgan sont transmis de génération en génération par les joueurs les plus expérimentés aux plus jeunes; le tchovgan fait partie de la vie quotidienne de la communauté et procure à ses praticiens un sentiment d’identité et de continuité.

#### **État de viabilité**

La viabilité de l’élément est menacée en raison du nombre décroissant de joueurs et d’entraîneurs de tchovgan, de la perte d’intérêt des jeunes pour la pratique traditionnelle du tchovgan et de l’insuffisance grandissante d’élevages de chevaux karabakhs; ces facteurs sont aggravés par des menaces plus générales telles que l’urbanisation, l’émigration et la réduction des zones de pâturage.

#### **Mesures de sauvegarde**

La participation des praticiens, d’organisations non gouvernementales et de l’État aux efforts de sauvegarde passés et en cours est démontrée, et des mesures de sauvegarde clairement formulées ont été planifiées avec la participation de ses praticiens et démontrent l’engagement de l’État partie en faveur de la sauvegarde de l’élément.

#### **Participation de la communauté**

La candidature a été élaborée en collaboration avec les joueurs et les entraîneurs de tchovgan, des experts, ainsi que deux organisations de la société civile; des éléments prouvant leur consentement libre, préalable et éclairé sont fournis.

#### **Inventaire**

Le tchovgan a été inclus en 2010 dans le Registre du patrimoine culturel immatériel de la République d’Azerbaïdjan, établi par le Ministère de la culture et du tourisme et mis à jour par le Bureau de la documentation et de l’inventaire.

# 2

PAYS

**BOTSWANA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**

## **Le savoir-faire de la poterie en terre cuite dans le district de Kgatleng, au Botswana**

Le savoir-faire de la poterie en terre cuite du district de Kgatleng est pratiqué dans les communautés des Bakgatla ba Kgafela. Le savoir-faire est héréditaire et il est transmis aux filles et aux petites-filles par l'observation et la pratique. Les praticiennes manifestent pour la plupart une reconnaissance spirituelle envers leurs ancêtres car elles croient que ces derniers leur ont apporté le savoir-faire par la voie des visions et des rêves. Il est donc difficile pour les praticiennes de ne pas vivre leur vocation et elles affirment tomber malades si elles cessent de faire de la poterie.

Les matériaux requis pour la fabrication des pots sont de la terre glaise, du grès altéré, de l'oxyde de fer, de la bouse de vache, de l'eau, du bois et de l'herbe. La maîtrise du savoir-faire de la poterie passe par l'aptitude à fabriquer des pots de différents modèles, motifs et styles qui sont liés aux pratiques et croyances traditionnelles de la communauté. Il existe divers pots en terre cuite, qui sont classés selon leur taille et leur utilisation. Les pots à bière sont les plus grands des pots en terre glaise et ils sont généralement gardés en lieu sûr, à demi enfouis dans le sol à l'intérieur des huttes de cuisson traditionnelles. Le pot à eau sert à stocker l'eau et à la garder au frais. La marmite a un usage double : elle est utilisée pour la fermentation de la farine de sorgho et pour aller chercher l'eau. Les praticiennes façonnent aussi des pots de plus petite taille et les utilisent pour le culte des ancêtres. Les guérisseurs traditionnels s'en servent lors des rituels de protection pour les enfants.

Pendant la moisson, la maître potière communique avec les ancêtres par la voie de la méditation afin qu'ils la guident vers le lieu idéal où trouver la terre. Après avoir récolté le grès altéré et l'argile, elle les écrase avec un mortier et un pilon et les passe au tamis afin d'obtenir des poudres qui sont mélangées à de l'eau afin de former une pâte argileuse. Pour façonner le pot, on travaille la terre jusqu'à former un long bandeau que l'on va enrouler et avec lequel on va réaliser le récipient. Le processus de fabrication commence en étirant la pâte argileuse vers le haut avec les doigts de la main droite tandis que le pouce sert à la repousser pour équilibrer l'épaisseur du pot. Les récipients sont modelés en forme arrondie, conique ou ovale depuis la base en terminant par un bord circulaire. Une fois réalisé, le pot reste à sécher pendant quelques jours.







# 2

PAYS

**BOTSWANA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**

## .../... Le savoir-faire de la poterie en terre cuite dans le district de Kgatleng, au Botswana

La décoration la plus couramment utilisée est le *lokgapho*, une sorte de motifs en zigzag. Celui-ci symbolise l'ordre et la propreté de la maison et il est aussi utilisé pour décorer les maisons traditionnelles. Une fois la décoration achevée, les pots sont placés dans le four à mine. Celui-ci est tapissé avec de la bouse de vache sèche. Les pots sont soigneusement disposés et recouverts de plaques métalliques. La bouse de vache, le bois et l'herbe sont ajoutés afin de recouvrir le four. Le processus de cuisson peut durer jusqu'à douze heures. Les produits finis sont vendus contre des espèces ou bien troqués contre du bétail, des couvertures, des articles ménagers ou des produits agricoles.

La plupart des détentrices du savoir-faire de la poterie sont désormais très âgées et l'intérêt des plus jeunes générations a fortement diminué, en partie à cause des faibles ventes. Sur une population totale d'environ 38 000 femmes recensées dans le district de Kgatleng, il reste seulement dix potières en activité avec une poignée d'apprentis dans la pratique. Une sauvegarde urgente des savoirs et savoir-faire s'impose pour l'art de la poterie en terre car le degré de transmission est très faible. Le besoin social de pots a aussi diminué car la population utilise désormais des récipients en plastique et en métal pour le stockage de l'eau et le brassage de la bière traditionnelle. La majorité des pots en terre cuite sont aujourd'hui vendus pour servir d'objets de décoration. Les problèmes liés au coût élevé du transport des matières premières, aux faibles niveaux des achats et aux bas prix des produits finis mettent également en danger la viabilité de l'élément.





Pour lutter contre ces menaces, le gouvernement et ses partenaires ont entrepris une série d'actions pour promouvoir la préservation du savoir-faire de la poterie, notamment des concours et des expositions nationales et d'entreprise. Une base de données nationale des répertoires et des catalogues des « Trésors humains vivants » est constituée et publiée afin de promouvoir les détenteurs du patrimoine. En outre, le gouvernement a introduit une directive et des normes pour favoriser l'achat de produits locaux d'art et d'artisanat. La communauté bakgatla ba kgafela a aussi créé des programmes et des services destinés à sauvegarder le savoir-faire de la fabrication des pots en terre cuite. Une école traditionnelle d'initiation des filles et des femmes destinée à l'enseignement des techniques artisanales, dont le savoir-faire de la poterie en terre cuite, a été rétablie. En 2010, le festival Sedibelo, qui se déroule chaque année durant un mois, a été lancé afin de présenter l'artisanat du district de Kgatleng. En outre, une exposition temporaire a été mise en place et le district de Kgatleng a entrepris d'établir un projet d'inventaire du patrimoine culturel immatériel afin de constituer une documentation sur la fabrication des pots en terre cuite. Cependant, il convient de mettre en place un plan de sauvegarde solide afin de garantir la transmission et la viabilité.

# 2

PAYS

**BOTSWANA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**

## **.../... Le savoir-faire de la poterie en terre cuite dans le district de Kgatleng, au Botswana**

Le plan de sauvegarde de Bakgatla ba Kgafela a mis l'accent sur plusieurs objectifs essentiels pour renforcer la fabrication traditionnelle des pots en terre cuite et encourager la transmission et la revitalisation. Ces objectifs comprennent l'identification des détentrices des connaissances, l'accroissement de la sensibilisation de la communauté à l'importance de protéger les zones où les matières premières sont trouvées, et la promotion de la valeur et du statut des rituels et des pratiques religieuses associées à la fabrication traditionnelle des pots en terre cuite. Il est également important de développer des normes de qualité pour les produits en terre cuite et des stratégies marketing pour renforcer les ventes des produits de poterie. La transmission du savoir-faire est néanmoins cruciale pour garantir la sauvegarde de l'élément. Des cours seront organisés dans des établissements d'enseignement, et des praticiennes de poterie en activité seront accréditées afin qu'elles puissent être engagées en tant que tutrices ou formatrices dans ces établissements. Plusieurs mécanismes d'assistance financière et d'aide à la formation sur les compétences en gestion seront aussi proposés aux apprentis. Des ateliers seront également organisés afin de diffuser des informations sur les pots en terre cuite et d'autres données seront transmises grâce aux activités culturelles du festival Sedibelo. Enfin, un audit des ressources du patrimoine sera entrepris conjointement à l'élaboration d'une base de données pour déterminer le nombre de praticiennes et le niveau de transmission ainsi que les rituels et pratiques associés. Cette action favorisera aussi le rôle de la communauté en tant que gardienne du savoir-faire de la poterie en terre cuite.





Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit **le savoir-faire de la poterie en terre cuite dans le district de Kgatleng, au Botswana** sur la Liste de sauvegarde urgente, la candidature ayant satisfait à tous les critères, comme suit :

#### **Définition du patrimoine culturel immatériel**

Pratiquée et transmise par la communauté bakgatla ba kgafela depuis son arrivée dans le district de Kgatleng, au Botswana, il y a un siècle et demi, la poterie en terre cuite est une manifestation du système de croyance reliant la population avec ses ancêtres, les dirigeants de la communauté et leur environnement naturel et social.

#### **État de viabilité**

La pratique nécessite une sauvegarde urgente en raison du très faible nombre de praticiennes et de leur âge avancé, du manque d'intérêt pour l'apprentissage des savoir-faire et des connaissances parmi les jeunes, de la concurrence induite par la production et l'utilisation d'ustensiles fabriqués de manière industrielle et du faible rendement économique de la poterie en terre cuite.

#### **Mesures de sauvegarde**

Les mesures de sauvegarde proposées cherchent à renforcer la transmission auprès des artisanes des connaissances et savoir-faire de fabrication de la poterie, à assurer des sources durables de matières premières et à encourager la communauté à diversifier la production.

#### **Participation de la communauté**

Lors de la préparation de la candidature, les autorités traditionnelles et les potières elles-mêmes ont été pleinement consultées et ont donné leur consentement libre, préalable et éclairé ; en outre, l'inscription de l'élément et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respecteront les restrictions coutumières liées à la collecte des matières premières et à certains rituels qui sont pratiqués au cours de la fabrication de la poterie.

#### **Inventaire**

Le savoir-faire de la poterie en terre cuite a été inclus en 2010 dans l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel du district de Kgatleng qui est géré par le Musée de Phuthadikobo et le Département des arts et de la culture du Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture.



# 3

PAYS

**GUATEMALA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**

## La cérémonie de la Paach

La cérémonie de la Paach est un rituel de vénération du maïs célébré par la municipalité de San Pedro Sacatepéquez au Guatemala, qui vise à remercier la nature pour les bonnes récoltes réalisées. Ce rituel met en scène la culture et la récolte du maïs, au moyen de différentes danses, de prières en langue mam et d'un repas à base de maïs. Les participants sont pour la plupart d'anciens fermiers, hommes et femmes, fortement liés à la communauté. Quatre diseurs de prières *parlamenteros* offrent des prières au cours de la cérémonie, bénéficiant du soutien de quatre *parlamenteros* auxiliaires. Quatre marraines coordonnent la préparation et le service de la nourriture aux participants et sont chargées de décorer les épis de maïs de façon cérémonielle en les habillant avec des reproductions de costumes régionaux. Au cours de la cérémonie, chacun à leur tour, épis de maïs à la main, ces détenteurs exécutent une danse sur une musique jouée au marimba, accompagnée d'instruments à vent et à percussion.

La cérémonie de la Paach renforce l'identité de la communauté de San Pedro ainsi que le savoir communautaire lié au respect de la nature et à sa conservation. D'un point de vue social, elle sert d'élément de cohésion sociale en encourageant le respect de la diversité culturelle au sein de la communauté et en approfondissant le dialogue interculturel. La cérémonie de la Paach se transmet de génération en génération et dépend de la sélection de participants qui répondent à certains critères en termes de service à la communauté. La méthode de transmission du savoir est à la fois orale et pratique, un meneur de groupe se charge d'instruire les nouveaux membres dans le cadre d'ateliers. Les actuels détenteurs de la Paach ont hérité de la tradition de leurs grands-parents, parents ou oncles et tantes, et la transmettent à leurs petits-enfants, qui les accompagnent au cours des activités.

La cérémonie de la Paach a connu ces dernières années une baisse de pratique, sous l'effet de bouleversements politiques, culturels, économiques et religieux complexes. San Pedro Sacatepéquez est une municipalité caractérisée par une importante activité commerciale nationale et internationale en raison de sa proximité avec la frontière mexicaine. C'est un atout pour le développement économique de la région, mais qui conduit à un affaiblissement de l'identité locale, en particulier chez les jeunes. Certains d'entre eux en sont venus à juger la cérémonie désuète. En outre, l'insécurité économique que ressentent la plupart des praticiens a poussé une partie d'entre eux à ne plus prendre part à la célébration. Par ailleurs, la prolifération des sectes protestantes a conduit certaines personnes qui participaient autrefois à la cérémonie à rejeter celle-ci, tout comme les jeunes qui n'en comprennent pas la signification.



# 3

PAYS

**GUATEMALA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**

## .../... La cérémonie de la Paach

Malgré tout, les anciens qui participent encore aujourd'hui à la cérémonie s'efforcent de la maintenir vivante, même s'ils ne l'accomplissent plus dans son intégralité. Selon les anciens praticiens, la perte de valeurs, comme le respect et la préservation de la terre et du maïs, a déclenché un ensemble d'événements sociaux et naturels ayant conduit à de mauvaises récoltes. L'âge avancé des anciens, la perte de respect à leur égard et la méconnaissance des valeurs cérémonielles sont autant de menaces potentielles susceptibles d'accélérer la disparition de cette expression culturelle.

L'absence de nouveaux détenteurs a incité les anciens à lancer un appel pour enrayer la disparition de cette forme d'expression culturelle et à créer un comité chargé d'assurer la continuité de la tradition. Ils ont également désigné un instructeur pour apprendre aux futurs diseurs de prières, les *parlamenteros*, la prière en langue mam, qui est au cœur du rituel. Le comité est également parvenu à classer la cérémonie de la Paach comme élément du patrimoine culturel de la nation. En outre, le conseil municipal de San Pedro Sacatepéquez s'est engagé à apporter un soutien économique aux détenteurs pour mener à bien leurs activités. La Maison de la culture de San Pedro Sacatepéquez a sorti un CD reprenant les musiques de la Paach ainsi qu'une description poétique de la cérémonie. À la suite de ces efforts et d'autres initiatives comparables, des mesures de sensibilisation et de soutien à la cérémonie ont été décidées au niveau local. Certains membres de la communauté ont invité les détenteurs à venir réciter la prière chez eux, mais en raison des difficultés économiques rencontrées par les praticiens, cette pratique a cessé.

C'est dans ce cadre qu'un plan de sauvegarde a été élaboré. Ses principaux objectifs consistent à renforcer la transmission des connaissances et du savoir autour de la cérémonie de la Paach ; sensibiliser aux valeurs associées à l'application de la cérémonie ; renforcer la pérennité de la cérémonie et la reconnaissance des détenteurs ; promouvoir la cérémonie afin d'affirmer l'identité de la population de San Pedro, notamment des jeunes ; mettre à jour l'inventaire de la cérémonie de la Paach.

Un certain nombre d'activités sont prévues à cet égard. Une école sera ouverte pour enseigner la cérémonie de la Paach. De nouveaux membres, y compris parmi les jeunes, recevront un enseignement de la langue mam, et les prières seront traduites en espagnol. De nouveaux détenteurs seront sélectionnés et formés aux rituels, au savoir-faire et aux connaissances autour de la cérémonie de la Paach, avec notamment un enseignement de la musique. On organisera également la reconnaissance du travail accompli par les détenteurs en tant que participants à la cérémonie de la Paach. Parmi les efforts de mise en valeur, citons la publication et la diffusion de livres et de vidéos décrivant la cérémonie, le lancement d'une campagne de promotion des valeurs de la cérémonie à travers différents médias, la création d'une exposition itinérante, l'examen et la compilation des documents relatifs à la cérémonie, l'organisation de réunions visant à établir un dialogue entre les jeunes et les anciens.







# 3

PAYS

**GUATEMALA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**

## .../... La cérémonie de la Paach

Notons également l'organisation d'un forum pour étudier le syncrétisme religieux comme stratégie afin de veiller au caractère immuable de la cérémonie de la Paach; l'achat de costumes, d'instruments de musique et d'accessoires pour la cérémonie; la création d'une commission locale soutenant la célébration annuelle de la cérémonie; la réhabilitation des sites cérémoniels (croix et stations) de la marche traditionnelle; les conseils et l'assistance technique aux efforts déployés aux niveaux national et international en faveur de la cérémonie de la Paach; les activités en faveur de la désignation d'une journée nationale du maïs.





Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit **la cérémonie de la Paach** sur la Liste de sauvegarde urgente, la candidature ayant satisfait à tous les critères, comme suit :

#### **Définition du patrimoine culturel immatériel**

Pour la communauté de San Pedro Sacatepéquez, la cérémonie de la Paach fait partie intégrante de son patrimoine culturel et de son identité ; les rituels, la musique, la danse, les processions et les pratiques culinaires associés sont transmis des grands-parents à leurs petits-enfants, qui les accompagnent dans l'exécution de diverses tâches quotidiennes.

#### **État de viabilité**

En raison de la diminution du nombre de praticiens, de leur âge avancé et de l'insécurité économique qui les touche, mais également en raison des évolutions économiques et sociales résultant de l'urbanisation croissante de San Pedro Sacatepéquez, la viabilité de la cérémonie de la Paach est gravement menacée.

#### **Mesures de sauvegarde**

En s'appuyant sur les efforts de la communauté et des autorités locales, des mesures de sauvegarde visent à élargir la communauté des praticiens, réaliser un inventaire approfondi, mener des actions de sensibilisation autour de la signification sociale, culturelle et environnementale de la cérémonie de la Paach, tout en favorisant la reconnaissance de ses principaux détenteurs ; les modalités et les responsabilités de leur mise en œuvre auraient pu être mieux expliquées ainsi que la capacité à mobiliser les jeunes générations ; de même, l'absence d'identification de sources de financement d'une partie importante des coûts fragilise la faisabilité des mesures proposées.

#### **Participation de la communauté**

Les praticiens de la cérémonie de la Paach ont été impliqués dans différentes recherches sur le terrain et sessions de travail au cours de la préparation de la candidature, notamment au travers du Comité cérémoniel et des diseurs de prières ; ils ont donné leur consentement libre, préalable et éclairé à la candidature.

#### **Inventaire**

La cérémonie de la Paach est incluse dans le Registre des biens culturels administré par le Service général de la culture et du patrimoine naturel du Ministère de la culture et des sports.



# 4

PAYS

**INDONÉSIE**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**

## **Le noken, sac multifonctionnel noué ou tissé, artisanat du peuple de Papouasie**

Le noken est un objet artisanal traditionnel des communautés ethniques de Papouasie et de Papouasie occidentale. Parfois coloré et décoré, ce sac est noué ou tissé à partir d'une fibre de bois ou de feuilles. La fonction quotidienne du noken de grande taille est de servir à transporter le produit des plantations, la pêche maritime ou lacustre, le bois, les bébés, les petits animaux, les achats, etc., et d'être suspendu dans les maisons pour y ranger des affaires. Le noken de plus petite taille sert à transporter les effets personnels : noix de bétel, nourriture, livres, etc. Il peut être utilisé pour garder des héritages sacrés. Le noken peut aussi servir à couvrir la tête ou le corps, comme accessoire du costume traditionnel lors des cérémonies ou des célébrations traditionnelles — propositions de mariage, cérémonies de mariage et d'initiation. Il est utilisé par tous les groupes d'âges et par les deux sexes. Il est souvent offert en signe d'amitié, et est échangé par les parties en conflit en signe de paix dans les communautés montagnardes. Il est considéré comme un symbole de fertilité féminine et de chance. Dès que les bébés apprennent à marcher, leur mère leur donne un petit noken contenant de la nourriture, par exemple des patates douces, ce qui leur inculque ainsi l'habitude d'être autonomes et d'aider autrui. Le noken fait partie des coutumes traditionnelles, du patrimoine culturel et des conceptions de l'existence du peuple de Papouasie.

Les méthodes de sa fabrication varient selon les communautés. La méthode essentielle consiste à couper les branches, les tiges ou l'écorce de petits arbres ou d'arbustes qu'on met sur le feu et qu'on fait tremper dans l'eau pendant quelques jours. Après le trempage, il ne reste plus que la fibre de bois. La fibre de bois est séchée, puis l'artisan la tourne sur la cuisse avec la paume de la main afin d'obtenir du gros fil ou de la ficelle qu'il colore parfois avec des teintures naturelles. Cette ficelle est nouée à la main pour fabriquer des filets de différents points et modèles. En dehors du nouage, certaines communautés fabriquent le noken en tissant de l'écorce d'arbre, de la fibre de bois, la feuille de pandan, la feuille de jeune sagou ou l'herbe des marais. Certaines sélectionnent des herbes aux tons contrastés. Les fibres, les feuilles ou l'herbe sont tissées pour former d'élégants motifs à la signification symbolique. Les formes, les motifs et les points ainsi que les couleurs locales du noken varient en fonction de la communauté ethnique et occupent une part importante dans l'identité culturelle locale. La diversité de fabrication, de port et d'usage du noken continue à se développer et à se recréer comme une réponse à la nature et à l'environnement.





# 4

PAYS

**INDONÉSIE**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**





### **.../... Le noken, sac multifonctionnel noué ou tissé, artisanat du peuple de Papouasie**

Les artisans sont généralement des femmes, bien que des hommes le fabriquent dans certaines communautés. Les femmes jouent ainsi un rôle particulier dans la sauvegarde de la culture du noken. Sa fabrication requiert une grande dextérité manuelle, de l'attention, un sens artistique et il faut plusieurs mois d'apprentissage pour savoir réaliser un noken. L'art du noken se transmet traditionnellement des parents à leurs enfants. Les jeunes filles en font l'apprentissage informel avec leur mère ou leur grand-mère, et les garçons avec leur père ou leur grand-père. La transmission traditionnelle est effective, mais la fréquence de cette transmission est en diminution à cause de la hausse des taux de scolarisation des enfants, ce qui leur laisse moins de temps pour fabriquer le noken. Aujourd'hui, la plupart des praticiens ont 40 ans ou plus.

Le nombre d'artisans de noken diminue également en raison de la difficulté à obtenir des matières premières pour faire de la fibre de bois. Beaucoup d'artisans utilisent maintenant de la corde en nylon ou en plastique tressée en usine et importée. Si celle-ci est une innovation qui représente un gain de temps, elle est aussi plus onéreuse, non biodégradable, importée et vendue par des personnes extérieures aux communautés locales. L'abandon de la ficelle naturelle locale tressée à partir de fibre de bois ou de feuilles représente aussi une perte des valeurs culturelles originales du noken.

Par ailleurs, le nombre de personnes qui le portent ou l'utilisent diminue. Si, dans les villages, beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants continuent à l'utiliser, dans les villes et les localités où l'on vend des produits de fabrication étrangère, moins de personnes portent ou utilisent le noken. En Papouasie, la population commence à préférer utiliser des sacs importés, et de nombreux artisans de noken rencontrent des difficultés pour vendre leurs produits.

Les gouvernements provincial ou municipal et du district se sont efforcés de sauvegarder la culture du noken en présentant le contenu local des arts traditionnels et de la culture sous forme de matériels didactiques, mais cet enseignement a été interrompu en raison de la pénurie de fonds, des difficultés à obtenir des matières premières, de l'absence de matériels didactiques sur le noken et des difficultés à trouver des professeurs pour enseigner l'art du noken. Les communautés ont également créé des groupes d'artisans pour sauvegarder sa culture, cependant, ces actions ne sont pas encore assez répandues, elles manquent de coordination et restent confrontées à de multiples difficultés. Parmi les autres obstacles à la sauvegarde du patrimoine culturel du noken, on relève la faible priorité accordée à la sauvegarde et le manque général de sensibilisation des parties prenantes sur l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel du noken.

# 4

PAYS

INDONÉSIE

ANNÉE D'INSCRIPTION

2012

## .../... Le noken, sac multifonctionnel noué ou tissé, artisanat du peuple de Papouasie

En conséquence, le gouvernement a élaboré un plan d'action de sauvegarde et de développement du noken. Son premier objectif est de recueillir des données sous forme de documents photographiques, de vidéos, d'ouvrages de référence et d'articles y ayant trait au sein des différentes communautés ethniques de Papouasie et de Papouasie occidentale, qui pourraient servir de base pour sa sauvegarde et la transmission de sa culture à la jeune génération. Le deuxième objectif est de préparer des matériels didactiques sur le noken sous forme de livres, de CD et DVD interactifs et d'affiches qui serviront à transmettre la culture du noken à la jeune génération. Le troisième objectif est d'inclure cette culture dans le « contenu local » des programmes scolaires, ce qui donnerait des possibilités aux artisans qualifiés d'enseigner l'art du noken aux enfants des écoles et d'assurer « la formation des formateurs » aux enseignants. Le quatrième objectif est de renforcer les groupes d'artisans du noken en développant son apprentissage, notamment la transmission aux jeunes générations, et d'aider les artisans à trouver les matières premières, par exemple en plantant des arbres. Le dernier objectif est la sensibilisation accrue du peuple de Papouasie vis-à-vis de l'artisanat du noken et des valeurs culturelles qui s'y rattachent au titre de leur patrimoine culturel immatériel, et de l'importance de sauvegarder et de développer le patrimoine culturel du noken.



Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit **le noken, sac multifonctionnel noué ou tissé, artisanat du peuple de Papouasie** sur la Liste de sauvegarde urgente, la candidature ayant satisfait à tous les critères, comme suit :

### Définition du patrimoine culturel immatériel

Les diverses formes de noken parmi les nombreuses ethnies des provinces de Papouasie et de Papouasie occidentale sont des marqueurs d'identité locale qui leur procurent un sentiment de patrimoine partagé ; les diverses manières dont le sac est réalisé et utilisé démontrent la diversité culturelle des provinces.

### État de viabilité

Le savoir-faire traditionnel lié au noken nécessite une sauvegarde urgente en raison des risques de rupture de la transmission vers les jeunes générations, de la concurrence des produits modernes et importés, et de la raréfaction de matériaux traditionnels auxquels se substituent des matériaux synthétiques.

### Mesures de sauvegarde

Les mesures de sauvegarde proposées comprennent un travail de recherche et d'inventaire, la préparation de matériel didactique avec des contenus locaux à intégrer dans les programmes d'éducation formelle et non formelle, des formations de groupe à la fabrication du noken, la revitalisation de ses fonctions au sein de la communauté, et la promotion du noken par les gouvernements locaux.

### Participation de la communauté

Différentes communautés dans les provinces de Papouasie et de Papouasie occidentale ont été largement impliquées en fournissant des informations pour la candidature et en la validant avant sa soumission ; la démonstration de leur consentement libre, préalable et éclairé est fournie.

### Inventaire

Le noken a été inventorié avec l'implication des communautés par l'Office pour la sauvegarde de l'histoire et des valeurs traditionnelles de la Papouasie et enregistré dans le système d'Inventaire national de la Direction générale pour les valeurs culturelles, les arts et le cinéma qui est mis à jour régulièrement.





# 5

PAYS

**KIRGHIZISTAN**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**

## L'ala-kiyiz et le chirdak, l'art du tapis traditionnel kirghize en feutre

Les tapis traditionnels en feutre font partie intégrante du patrimoine culturel du peuple kirghize et ils lui procurent un sentiment d'identité et de continuité. La réalisation des tapis en feutre kirghizes est inséparable du mode de vie quotidien des nomades, qui utilisent ces tapis pour s'isoler du froid et décorer leurs intérieurs. Le peuple kirghize produit traditionnellement deux types de tapis en feutre: les ala-kiyiz et les chirdaks. Les ala-kiyiz sont généralement placés dans la cuisine et l'entrée. Les chirdaks sont plus compliqués à réaliser et plus chers, c'est pourquoi ils sont habituellement réservés à la partie noble du logement. Les deux types de tapis susmentionnés font partie de la dot de la mariée. Les chirdaks sont parfois offerts en cadeau lors des pendants de crémaillère.

Les techniques de fabrication, les modèles, les couleurs et les formes des tapis en feutre sont transmis aux jeunes filles par leurs mères et grands-mères, ainsi que par d'autres artisans expérimentés de la communauté, grâce à la pratique en commun. Les plus beaux modèles sont largement diffusés et copiés. La production requiert la collaboration de la communauté, dont le travail est traditionnellement payé par le troc et l'échange. En cela, la tradition favorise le développement économique durable de la communauté.







# 5

PAYS

**KIRGHIZISTAN**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**

## .../... L'ala-kiyiz et le chirdak, l'art du tapis traditionnel kirghize en feutre

Les détenteurs du savoir-faire et des compétences traditionnelles sont généralement des femmes âgées de plus de 40 ans. Concernant la réalisation des ala-kiyiz, la femme la plus âgée est habituellement chargée de la supervision du processus tandis que les autres femmes s'occupent du traitement de la laine, du foulage et de la réalisation du produit fini. Les hommes participent également : ils tondent les moutons, préparent le bois pour le feu, chauffent l'eau, participent au foulage et, plus tard, vont vendre les produits au marché. Pour les chirdaks, la préparation de la matière première (le feutre) est collective, mais une seule femme, avec l'aide de membres de sa famille, doit achever le produit fini. La décoration est un processus créatif très spécial et l'artisan trace les ornements sans dessin préalable en utilisant le savoir-faire traditionnel des couleurs et des motifs pour réaliser le produit fini. Cette personne fait l'objet d'un respect particulier dans la communauté.







La tradition se heurte à un certain nombre de menaces qui pèsent sur sa transmission continue. Le nombre total des détenteurs de la tradition des tapis en feutre est d'environ 50 personnes et il existe moins de 1 000 praticiens. L'élément n'est ni cultivé ni promu auprès des jeunes générations kirghizes dans les établissements d'enseignement et les médias. Par conséquent, celles-ci ne sont pas intéressées par le processus artisanal de fabrication des tapis en feutre, et les quelques jeunes praticiens que l'on trouve sont pour la plupart des enfants d'artisans. Ainsi, à la mort d'une détentrice âgée, son savoir-faire et ses compétences en matière de techniques traditionnelles, de teintures et de signification des ornements sont alors perdus.

En outre, la désintégration des fermes collectives dans le pays a eu un impact négatif sur l'élevage des moutons et sur la disponibilité des matières premières telles que les laines de mouton fines (mérinos) et grosses utilisées par les artisans. En même temps, des tapis étrangers, à bas prix et synthétiques, dominent les marchés et délogent les tapis artisanaux locaux en feutre. De ce fait, les *ala-kiyiz* ont pratiquement disparu des intérieurs kirghizes contemporains et les *chirdaks* sont sérieusement menacés de disparition. Il faut donc de toute urgence élaborer au niveau de l'État des plans à court et long termes pour sauvegarder cet art traditionnel.

# 5

PAYS

**KIRGHIZISTAN**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**

## .../... L'ala-kiyiz et le chirdak, l'art du tapis traditionnel kirghize en feutre

Jusqu'à présent, plusieurs projets ont été mis en place pour apporter un soutien aux femmes des zones rurales fabriquant du feutre, notamment des programmes de formation pour améliorer les produits en feutre. Des coopératives et des artisans individuels travaillent également de manière proactive pour réaliser des tapis en feutre et pour transmettre leur savoir-faire aux jeunes générations. Une association de fabricants de feutre a réalisé des foires de tapis en feutre à l'échelle locale, nationale et internationale, et des symposiums biennaux sur le feutre ont été organisés pour promouvoir les traditions du feutre kirghize. De plus, le gouvernement a simplifié la réglementation relative aux exportations de tapis en feutre afin de stimuler le développement du marché de l'artisanat.

Conscient de la gravité des problèmes rencontrés par l'art des tapis kirghizes traditionnels en feutre, le gouvernement a élaboré un plan d'action. Celui-ci propose l'amélioration des lois, règlements et autres instruments nationaux relatifs au copyright dans le domaine de l'artisanat, ainsi que du soutien social aux artisans. L'objectif est d'améliorer et de mettre en conformité les lois nationales avec les conventions internationales auxquelles le Kirghizstan a adhéré, tout en développant une stratégie de l'État pour la sauvegarde de l'élément en coopération avec les communautés concernées ainsi que des ONG spécialisées dans le développement du secteur de la culture et de l'artisanat.

Le plan prévoit aussi un projet pilote commun, en collaboration avec une coopérative locale de production de tapis en feutre, destiné à améliorer la qualité de la laine utilisée par les artisans kirghizes et à créer une banque de matière première. Le plan souligne aussi l'importance de pâturages améliorés et de la sélection de moutons pour produire de la laine de bonne qualité pour la réalisation de ces tapis.



Le plan comprend la création d'une base de données sur les tapis en feutre par régions du pays, notamment un répertoire des détenteurs de la tradition, un inventaire des types de tapis en feutre, la numérisation des informations et une archive du savoir-faire et des compétences. Des chercheurs des musées et des élèves des universités réaliseront des études ethnographiques dans le domaine de la fabrication des tapis. La publication et la distribution d'une série de livres et de films est prévue pour les étudiants, avec des programmes éducatifs spécifiques pour les adultes et les enfants. Des formations spécialisées en gestion, marketing, contrôle qualité, création de nouveaux motifs et commerce sont prévues afin de fournir des emplois aux jeunes générations de praticiens et de permettre aux fabricants de tapis en feutre des zones rurales de communiquer avec leurs clients à l'international et de développer leurs activités de manière indépendante.

Le plan propose aussi de conférer aux détenteurs et praticiens des connaissances liées à la réalisation des tapis en feutre divers privilèges tels qu'une rémunération, des récompenses et des titres. Il faut également les intégrer à la liste des groupes sociaux bénéficiant d'une protection sociale spéciale du gouvernement. Les principes du commerce équitable, qui permettent aux producteurs de tirer un bénéfice approprié de leur travail, seront appliqués.

Enfin, le plan insiste sur le besoin de promouvoir la sensibilisation à la fabrication des tapis en feutre par l'intermédiaire des médias. De plus, des visites d'ateliers de production de ces tapis seront organisées pour les écoliers et les enfants en bas âge. Des circuits de l'artisanat, des symposiums sur le feutre, des programmes spéciaux sur l'artisanat seront proposés à différents groupes de population locale, aux touristes et aux étrangers.

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit **l'ala-kiyiz et le chirdak, l'art du tapis traditionnel kirghize en feutre** sur la Liste de sauvegarde urgente, la candidature ayant satisfait à tous les critères, comme suit :

#### **Définition du patrimoine culturel immatériel**

Le tapis traditionnel en feutre procure au peuple kirghize, et en particulier aux femmes qui le réalisent, un sentiment d'identité et de continuité lié à son mode de vie nomade.

#### **État de viabilité**

Les tapis de feutre kirghizes font face à des défis comme le manque d'intérêt pour l'apprentissage de l'artisanat parmi les jeunes, l'absence d'une politique d'État adéquate pour la sauvegarde de cet artisanat, la rareté et la baisse de qualité des matières premières et l'avènement de tapis synthétiques industriels bon marché qui menacent la viabilité économique de l'artisanat.

#### **Mesures de sauvegarde**

Un plan de sauvegarde sur cinq ans comporte diverses activités, y compris des mesures législatives et politiques, un meilleur accès aux matières premières, le renforcement de la transmission, et la promotion d'une plus grande prise de conscience, au niveau national et à l'étranger, concernant l'art de la fabrication de tapis kirghizes.

#### **Participation de la communauté**

La candidature a été élaborée avec la participation des artisans qui ont fourni leur consentement libre, préalable et éclairé.

#### **Inventaire**

Les tapis de feutre kirghizes ont été inclus en 2008 dans l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel, qui a été mis à jour en 2011 par le Ministère de la culture et du tourisme.



# 6

PAYS

**MONGOLIE**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**

## La calligraphie mongole

La calligraphie mongole est une écriture artistique qui consiste à relier verticalement des traits continus entre eux pour former des mots. L'alphabet de l'écriture classique mongole compte quatre-vingt-dix lettres, formées par la combinaison de six traits principaux respectivement nommés « tête », « dent », « tige », « estomac », « arc » et « queue ». Les trois principales utilisations de la calligraphie mongole sont dictées par la tradition et les besoins sociaux.

Son caractère méticuleux rend, tout d'abord, cette écriture utile pour garder une trace écrite précise des événements importants. De nos jours, cette écriture est utilisée pour les lettres et les invitations officielles, la correspondance diplomatique et les lettres d'amour. Les calligraphes mongols les plus talentueux et les plus minutieux sont invités à offrir leurs services pour les diplômes, les arbres généalogiques, les prix décernés aux membres de la communauté, les documents provinciaux et gouvernementaux.

Deuxièmement, la calligraphie mongole traditionnelle est employée sous une forme abrégée comme méthode de sténographie. Aujourd'hui, un journal publié en écriture mongole, le Centre de l'écriture et de la culture ainsi que le Bureau du Président de la Mongolie emploient des sténographes.

Troisièmement, la calligraphie mongole sert pour les emblèmes, les pièces de monnaie et les timbres sous des formes dites « pliées ». Pour créer des caractères pliés, il convient d'apprécier les dimensions uniques de chaque lettre pour pouvoir les faire tenir dans de petits espaces de telle sorte que le mot ressemble à un cercle ou à un carré. La calligraphie pliée est utilisée pour les logos d'entreprises, de syndicats et d'associations, ainsi que pour les déclarations et les timbres des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Les calligraphes qui savent former des lettres pliées rondes et des lettres pliées carrées sont considérés comme de vrais spécialistes de l'écriture mongole.

Le principal mode d'enseignement de la calligraphie est traditionnellement le mentorat à la maison. Les mentors traditionnels sélectionnent les meilleurs élèves et les forment pour en faire des calligraphes. Il faut cinq à huit ans à un élève studieux et talentueux pour maîtriser l'art de la calligraphie mongole. Élèves et professeurs se lient pour la vie et continuent à améliorer mutuellement leur art et leur talent. C'est pourquoi un professeur ne peut avoir que cinq à dix élèves dans sa vie s'il travaille de manière bénévole, comme c'est le cas aujourd'hui. Ceux qui peuvent créer des œuvres de calligraphie sont peu nombreux, et ceux qui sont capables de calligraphier de façon méticuleuse et précise ne travaillent généralement pas comme calligraphes à temps plein et ne sont pas bien payés, voire pas du tout. Actuellement, seuls trois universitaires d'âge mûr forment une petite communauté d'une vingtaine de jeunes calligraphes. À long terme, leurs efforts pourraient ne pas être viables en raison des difficultés concrètes de la vie moderne, de l'urbanisation et du rythme de l'évolution qui va en s'accéléralant.





# 6

PAYS

**MONGOLIE**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**

## .../... La calligraphie mongole

La calligraphie mongole est notamment confrontée à plusieurs menaces majeures. Avec le développement de la technologie, le poste traditionnel à temps plein de sténographe en écriture mongole classique a pratiquement disparu. De plus, la période actuelle d'intensification de la transition sociale, d'urbanisation et de mondialisation a conduit la société, et en particulier les jeunes, à se désintéresser de l'histoire traditionnelle et de la culture littéraire. C'est pourquoi des mesures spéciales sont nécessaires pour attirer l'attention des jeunes sur cet art traditionnel de l'écriture afin de garantir que la calligraphie mongole ne soit pas oubliée. En outre, avec l'augmentation du coût de la vie, il n'est plus envisageable de compter sur une nouvelle génération de bénévoles prêts à consacrer des décennies pour former des élèves sans être rémunérés. Par ailleurs, la plupart des connaissances et des savoir-faire relatifs à l'art de la calligraphie et aux écritures anciennes sont conservés dans les journaux intimes et les carnets de notes de praticiens âgés, qui ont tous leurs propres crayons, pinceaux et styles d'écriture particuliers. Les bergers et les jeunes n'ont plus le temps d'apprendre cette écriture, ni de voyager à travers le vaste territoire de la Mongolie pour localiser ces ressources et rencontrer les praticiens. On déplore également l'absence de politique gouvernementale appropriée et le manque de soutien économique et financier ; or, la sauvegarde et la renaissance de la tradition de l'écriture et de la calligraphie mongoles ne pourront se faire sans la planification, la mise en œuvre, la gestion et le développement de ressources humaines adaptés.

Un certain nombre de mesures ont été prises en ce sens. La calligraphie mongole a été incluse dans la Liste nationale du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, l'enseignement de l'écriture mongole classique a été inclus dans les programmes d'enseignement général, et des manuels sur l'écriture mongole classique ont fait leur apparition dans les écoles. Un programme national de renaissance de l'écriture mongole a été mis en place et le premier cours de calligraphie a permis de former les calligraphes renommés d'aujourd'hui. Un Centre de calligraphie qui organise des expositions et dans lequel sont menées des études et des recherches sur l'écriture au pinceau a ouvert à Oulan-Bator, la capitale. Un séminaire et une exposition au cours desquels des calligraphes mongols ont analysé et évalué la situation actuelle de la calligraphie mongole ainsi que les actions à mener dans ce domaine ont également été organisés. En outre, le Centre de l'écriture et de la culture prépare chaque année une exposition qui réunit de jeunes artistes créatifs et propose un concours de calligraphie. Enfin, plusieurs journaux et revues organisent des concours de calligraphie afin de sensibiliser la population à cette tradition.





# 6

PAYS

**MONGOLIE**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**



## .../... La calligraphie mongole

Afin d'assurer la pérennité de la tradition de la calligraphie mongole à travers sa sauvegarde, sa revitalisation et sa transmission, les mesures de sauvegarde principales suivantes seront mises en œuvre : des études et des travaux de recherche seront menés sur la calligraphie mongole, son origine et son évolution, son contenu et ses formes, ainsi que sur les calligraphes, leur technique et leurs œuvres. Les enseignants de la langue nationale et de l'écriture bénéficieront de formations régionales, et l'écriture mongole ainsi que la tradition de la calligraphie mongole se verront accorder une place plus importante dans les écoles d'enseignement général. Une formation professionnelle sera également dispensée dans les écoles, les centres culturels et les maisons de jeunes.

D'autres activités impliqueront la publication et la diffusion d'un manuel pour les élèves et d'un DVD de cours sur la calligraphie mongole, l'organisation d'une conférence académique sur la viabilité de l'élément, et la création, la distribution et la diffusion d'un film sur la tradition, l'enseignement et les méthodes d'apprentissage de l'écriture mongole classique ainsi que sur les coutumes qui y sont associées. Une série d'expositions sur la calligraphie mongole sera organisée de concert avec l'élaboration d'un catalogue présentant les plus belles œuvres. Pour finir, une galerie de la calligraphie mongole ouvrira ses portes à Oulan-Bator.

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit **la calligraphie mongole** sur la Liste de sauvegarde urgente, la candidature ayant satisfait à tous les critères, comme suit :

### Définition du patrimoine culturel immatériel

La calligraphie mongole procure un sentiment d'identité et de continuité historique à la population mongole dans son ensemble ; redynamisée par la mise en place de la démocratie dans les années 90, la pratique a des fonctions sociales et économiques pertinentes pour ses détenteurs dans le contexte actuel.

### État de viabilité

La viabilité de la calligraphie mongole est en danger en raison du nombre limité de détenteurs traditionnels qui transmettent leurs connaissances, de l'absence de politiques de sauvegarde appropriées et du manque d'intérêt des jeunes.

### Mesures de sauvegarde

Les mesures de sauvegarde incluent de la formation, la publication de supports éducatifs, de la recherche, de la documentation et des actions de sensibilisation ; les expériences et les activités de sauvegarde passées accroissent la faisabilité des mesures proposées.

### Participation de la communauté

Le processus de candidature a bénéficié de la participation d'organisations de calligraphes, d'institutions de recherche et d'organismes gouvernementaux dont le consentement libre, préalable et éclairé est démontré, quoiqu'en caractères cyrilliques et non en écriture mongole classique.

### Inventaire

La calligraphie mongole est incluse dans la Liste nationale du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, dont la dernière mise à jour date de 2011 ; le Centre du patrimoine culturel du Ministère de la culture, du sport et du tourisme dispose également d'informations et de documentation sur cette pratique.



# 7

PAYS

**UGANDA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**

## **Le bigwala, musique de trompes enalebasse et danse du royaume du Busoga, en Ouganda**

Le bigwala, musique de trompes enalebasse et danse, est une pratique culturelle du peuple basoga en Ouganda. Les chants racontent l'histoire du peuple et ils jouent un rôle considérable car ils permettent aux Basoga d'établir un lien avec leur passé et de reconfirmer leur identité. Le bigwala est traditionnellement lié aux cérémonies royales et à la personne du roi – un personnage clé qui renforce l'identité des Basoga et les liens solides avec leur culture qui leur est chère. La musique et la danse du bigwala symbolisent alors l'unité du peuple basoga. Les chants évoquent également un grand éventail de sujets qui vont de l'autorité aux normes et aux pratiques sociales en passant par les problèmes matrimoniaux.

La musique est exécutée sur cinq trompettes gourdes monotones ou plus, chacune possédant un nom en fonction de sa taille et de son rôle. Les notes uniques qui sont produites ne forment une mélodie complète que si les joueurs soufflent à l'unisson dans les trompettes. Cinq tambours donnent le rythme : un grand tambour conique, un tambour de forme allongée qui possède une membrane en peau de varan, un petit tambour à fente, un tambour conique de taille moyenne et un petit tambour de forme conique. Tous les tambours coniques sont recouverts de peau de vache et se jouent avec des bâtons tandis que ceux tendus de peau de varan se jouent uniquement à la main. Un spectacle typique commence avec une trompette, suivie des autres, puis viennent dans l'ordre les batteurs de tambours, les chanteurs et les danseurs. Les chanteurs et les danseurs se déplacent en formation circulaire autour des cinq batteurs en suivant les trompettistes. Les danseurs se déhanchent au rythme des tambours, les mains levées avec enthousiasme. Les femmes lancent des cris d'allégresse tandis que le spectacle arrive à son apogée.





### .../... Le bigwala, musique de trompes en calebasse et danse du royaume du Busoga, en Ouganda

Le savoir-faire et les compétences liés à l'élément sont transmis oralement et par imitation lors des festivals de musique et de danse folkloriques et lors des cérémonies telles que les couronnements et les funérailles royales. Cependant, ces événements sont de plus en plus rares. Actuellement, il ne reste plus que quatre maîtres du bigwala détenteurs du savoir-faire et des compétences pour la fabrication des trompettes et des tambours et de la maîtrise des instruments et des danses. Ce sont des hommes à la santé déficiente qui vivent dans la pauvreté et leurs efforts de transmission du savoir-faire se heurtent à l'indifférence des plus jeunes générations. L'absence de la musique et de la danse du bigwala au sein de l'actualité musicale destinée au grand public, et à la radio ainsi qu'à la télévision, a aussi conduit à son abandon. La disparition du bigwala est donc une possibilité bien réelle et elle pourrait avoir des conséquences sur la survie des valeurs culturelles du peuple basoga.

De nombreux efforts pour la sauvegarde de la musique et de la danse du bigwala ont été réalisés, au vu des menaces pesant sur sa survie. Dans le cadre d'une stratégie de sauvegarde immédiate, les anciens et les enseignants de la communauté ont cherché à identifier les instruments de musique du bigwala et à encourager les jeunes à les fabriquer et à les maîtriser. Cependant, cette approche n'a pas produit de résultats probants, car les anciens et les jeunes ont arrêté de travailler pour se concentrer sur des activités qui pouvaient soutenir leurs besoins de survie. Les jeunes ne disposaient également pas des fonds nécessaires à l'achat des calebasses pour fabriquer des trompettes. Les initiatives viables pour la sauvegarde du bigwala doivent prendre en compte les besoins vitaux quotidiens des maîtres de cet art.

Au niveau universitaire, le travail de recherche et de documentation de l'élément a été entrepris par le National Council of Folklorists of Uganda (NACOFU – Conseil national des spécialistes du folklore de l'Ouganda), en coopération avec l'Université de Kyambogo qui fournit les ressources techniques. D'autres efforts de recherche ont un impact limité en termes de sauvegarde de l'élément car la plupart de joueurs et des praticiens potentiels ne disposent pas des infrastructures et de la capacité pour utiliser les matériels, notamment les enregistrements audio qui ne sont disponibles qu'en ligne. En général, les taux d'alphabétisation sont faibles et les modes traditionnels de transmission qui impliquent les langues locales sont donc nécessaires car ils favorisent l'intégration et l'appropriation des initiatives. Le manque de fonds au sein du royaume et au niveau des écoles afin d'assurer la formation et l'achat des instruments constitue également un obstacle majeur à l'enseignement du bigwala. Ce manque de fonds a de plus empêché de réaliser une documentation suffisante sur les artistes de bigwala invités à participer à des festivals culturels nationaux.





# 7

PAYS

**UGANDA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2012**

## **.../... Le bigwala, musique de trompes en calebasse et danse du royaume du Busoga, en Ouganda**

À la lumière des problèmes soulevés ci-dessus, les mesures de sauvegarde suivantes ont été proposées. Étant donné que les jeunes ne connaissent généralement pas ce patrimoine mais ont tendance à apprendre vite et constituent la majorité de la population basoga, il est recommandé d'en faire la cible première afin d'obtenir des résultats plus rapides et plus durables. La formation formelle et non formelle pour la fabrication et la maîtrise des trompettes en calebasse du bigwala est une priorité, en particulier si l'on tient compte du nombre, de l'âge et de la condition des maîtres détenteurs. Les quatre derniers maîtres vivants détenteurs du bigwala réaliseront des formations dans des lieux établis, et les jeunes et les professeurs du voisinage seront encouragés à y assister. Parallèlement, des représentations audio et audiovisuelles de bonne qualité provenant du répertoire bigwala seront réalisées, et elles pourront ensuite être utilisées pour relancer l'intérêt de la communauté pour la musique et la danse bigwala. Des spectacles publics de cette musique et de cette danse seront organisés et présentés lors des festivals. Des prix pourront être proposés aux chorales et aux groupes qui incluent le bigwala dans leur répertoire, afin de fournir des mesures d'incitation pour sa représentation. De plus, des expositions publiques de musique et de danse bigwala, des présentations de photographies et de spectacles enregistrés seront destinés à ceux qui apprécient l'art visuel, accroissant ainsi la sensibilisation au patrimoine et créant des ressources pour l'exploitation ultérieure des chercheurs. Des CD et des DVD portant sur la musique bigwala seront aussi rendus disponibles à l'achat par le public. Ces expositions seront complétées par des séminaires pour présenter les résultats de recherche, pour discuter de l'évolution des spectacles de bigwala et pour identifier d'autres mesures permettant de sauvegarder le bigwala et de le rendre durable. Enfin, des enregistrements de bonne qualité de musique bigwala seront diffusés à la radio et à la télévision afin d'informer le public sur la valeur culturelle du bigwala pour le peuple basoga.



Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit **le bigwala, musique de trompes enalebasse et danse du royaume du Busoga, en Ouganda** sur la Liste de sauvegarde urgente, la candidature ayant satisfait à tous les critères, comme suit :

#### Définition du patrimoine culturel immatériel

La musique et danse du bigwala, composante essentielle des cérémonies royales et autres rituels communautaires importants, procure à la population basoga un sentiment d'identité partagée et de continuité historique, renforçant la cohésion sociale et permettant aux populations d'aujourd'hui de communiquer avec leurs ancêtres défunts.

#### État de viabilité

Le bigwala fait actuellement face à de graves menaces pour sa viabilité, telles qu'un nombre limité de personnes âgées détentrices, la faiblesse des modes traditionnels de transmission, l'absence chez les jeunes de la connaissance de la tradition ou d'intérêt dans la pratique, et l'insécurité économique des détenteurs ainsi que des futurs interprètes potentiels.

#### Mesures de sauvegarde

Parmi les efforts de sauvegarde passés, on constate une prise de conscience, aux niveaux communautaire, local et national, de la nécessité de sauvegarder l'élément, notamment par son inclusion dans les programmes de recherche universitaires; en outre, un plan de sauvegarde réalisable pour la viabilité du bigwala est proposé, qui inclut l'enseignement, la documentation, l'enregistrement audio et vidéo, la diffusion et l'organisation de festivals et d'ateliers sur la fabrication et la pratique des instruments de musique avec l'implication des communautés, y compris les quatre interprètes âgés et quatre groupes culturels locaux ainsi que l'État.

#### Participation de la communauté

Le processus de candidature a bénéficié de la participation des communautés basoga, de l'administration locale et particulièrement des praticiens du bigwala; le consentement libre, préalable et éclairé à la candidature a été fourni par des praticiens et des groupes culturels locaux.

#### Inventaire

Avec la participation de la communauté concernée, la musique de trompes enalebasse et danse a été intégrée en 2010 dans l'Inventaire du patrimoine immatériel de la communauté basoga, effectué sous l'autorité du Ministère de l'égalité entre les sexes, du travail et du développement social.



# 8

PAYS

**UGANDA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**

## La tradition de l'empaako des Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda

L'empaako est un système d'attribution de nom pratiqué par les Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda, qui consiste à attribuer aux enfants l'un des douze noms communs aux communautés en plus de leur prénom et de leur nom de famille. Les noms Apuuli, Araali, Bbala et Acaali sont réservés aux personnes de sexe masculin et les noms Akiiki, Adyeri, Amooti, Atwoki, Abbooki, Ateenyi et Abwoli peuvent être utilisés pour les deux sexes ; le nom Okaali est réservé aux rois. Le fait de s'adresser à quelqu'un par son nom empaako est une manière d'affirmer avec force l'existence des liens sociaux. L'empaako peut être utilisé pour saluer une personne ou comme témoignage d'affection, de respect, d'honneur ou d'amour. On peut y recourir pour transmettre ses vœux ou l'utiliser comme un appel à la générosité. L'utilisation de l'empaako envoie un message fort d'identité et d'unité sociale, de paix et de réconciliation, et peut apaiser les tensions ou la colère. Les membres des communautés détentrices sont convaincus que l'empaako disparaît lorsque les relations entre deux personnes sont tendues, et qu'il ne peut revenir que par la réconciliation.





L'empaako est attribué au cours d'une cérémonie qui a lieu respectivement trois ou quatre jours après la naissance d'une fille ou d'un garçon. Une cérémonie similaire peut être célébrée pour un enfant né en dehors du clan ou un étranger accueilli dans la communauté, et ce quel que soit son âge. La cérémonie a lieu dans le foyer et elle est présidée par le chef du clan en présence des membres de la famille. Le bébé est remis aux tantes paternelles qui examinent ses traits. Ses ressemblances avec les membres de la famille vivants ou morts et les aspirations du clan aident à choisir l'empaako. Le chef de clan fait son choix parmi les propositions qui lui sont faites. Il proclame l'empaako en appelant le bébé de ce nom, respectivement trois ou quatre fois selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon. Les participants à la cérémonie s'assoient en cercle et partagent un repas à base de millet et de viande de bœuf fumée qu'ils mangent dans un panier et un bol communs et qu'ils accompagnent d'une boisson traditionnelle. Ils offrent des présents au bébé (chèvres, vaches et argent). La cérémonie se poursuit à l'extérieur et les membres se dirigent vers un lieu choisi pour y planter un bananier si le bébé est une fille ou un sycomore s'il s'agit d'un garçon. Le bananier fournit un aliment de base à la plupart des communautés pratiquant l'empaako et représente la responsabilité de garantir la subsistance et la sécurité alimentaire du foyer et de la communauté.



### .../... La tradition de l'empaako des Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda

Le sycomore est un arbre particulièrement résistant, qui atteint une taille et une envergure importantes à l'âge adulte et alimente les plantes qui l'entourent. Il fournit les matières premières nécessaires à la fabrication de vêtements, de couvertures, de costumes de rituel et de linceuls permettant d'envelopper le corps des défunts ; il représente la perpétuité et l'abondance.

Le rituel de l'empaako est différent selon que l'enfant est né en dehors du clan ou qu'il s'agit d'un étranger accueilli dans la communauté. On organise la cérémonie d'attribution de nom dans la maison d'un hôte, et du café ainsi que du lait sont offerts afin de sceller un pacte d'amitié durable entre les clans. La personne accueillie dans le clan s'assoit sur les genoux du chef de clan pour être bénie avant le début de la cérémonie.

La transmission de l'empaako par des rituels traditionnels d'attribution de nom a considérablement diminué en raison du déclin général de l'attachement à la culture traditionnelle et de l'utilisation décroissante de la langue associée à l'élément, le runyoro-rutooro. Sur cent familles, seules cinq accomplissent encore ces rituels et seulement sept anciens se souviennent des détails. Ces rituels ne sont pas documentés et ne sont pas accessibles aux membres des nouvelles générations, qui semblent pour la plupart ne pas s'y intéresser. Certaines familles continuent de donner des noms empaako à leurs enfants, mais sans pratiquer les rituels correspondants, ce qui prive le nom d'une grande partie de sa signification et de sa valeur culturelle. Dans bien des cas, l'empaako n'est pas utilisé au quotidien et les détenteurs finissent par l'oublier. En outre, le système des clans, qui sont les gardiens de la tradition, est affaibli du fait de l'urbanisation croissante. Par manque d'informations sur la signification de cette pratique, des groupes religieux locaux s'opposent directement à cette tradition. L'incapacité à transmettre des informations correctes sur la signification et la valeur de la pratique précipite également sa disparition.

L'Ouganda a rétabli ses institutions culturelles afin d'engager la revitalisation des institutions claniques en tant que piliers de la sauvegarde du patrimoine culturel. Ces institutions ont organisé des actions de promotion et des activités médiatiques pour faire mieux connaître l'empaako. Des initiatives innovantes ont été mises en place par d'autres groupes cherchant à préserver cette tradition. Récemment, une ONG autochtone a mobilisé quelques acteurs et notamment les clans, ainsi que d'autres ONG et royaumes, autour de l'élaboration d'un programme de sauvegarde de la tradition de l'empaako.





# 8

PAYS

**UGANDA**

ANNÉE D'INSCRIPTION

**2013**

## **.../... La tradition de l'empaako des Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda**

Chaque clan apporte une contribution mensuelle au budget et rassemble les ressources humaines, matérielles et financières pour faire avancer le programme, dont les principaux objectifs sont de recueillir des données en version imprimée et vidéo sur les rituels et la signification de l'empaako; de sensibiliser la population sur la signification et la valeur de sa pratique; de renforcer la visibilité de l'empaako et des clans en produisant des représentations matérielles et symboliques et en les adaptant aux réseaux sociaux, aux musées, au développement de souvenirs et à la stratégie d'identité visuelle des entreprises; de mobiliser et développer les compétences des clans pour sauvegarder l'empaako; et d'adapter les rituels d'attribution de nom et la pratique de l'empaako aux nouveaux modes de vie et aux programmes de développement durable.

Les activités particulières qui sont prévues comprennent la production d'un documentaire bilingue sur les rituels, la signification et la pratique de l'empaako; l'utilisation de la radio comme plate-forme de discussion, d'enseignement et d'information sur la pratique de l'empaako et les programmes de sauvegarde actuels; la publication d'un livre bilingue sur les clans et leur rôle dans la sauvegarde de l'empaako; la production de présentations musicales et artistiques articulées autour de la tradition; l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités; et l'édification de monuments en hommage à l'empaako en vue de renforcer la visibilité du patrimoine. Les activités de sauvegarde seront planifiées, exécutées et surveillées par les institutions claniques, les institutions communautaires et les groupes concernés.



Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit **la tradition de l'empaako des Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda** sur la Liste de sauvegarde urgente, la candidature ayant satisfait à tous les critères, comme suit :

#### Définition du patrimoine culturel immatériel

Partagé et transmis de génération en génération, le système empaako d'attribution de noms renforce le sentiment d'appartenance parmi ses membres, instaure un réseau relationnel au sein des populations et des familles, et favorise l'harmonie et l'intégration sociales.

#### État de viabilité

Malgré les efforts déployés par les communautés et les institutions claniques, ainsi que par les organisations non gouvernementales et le gouvernement, la viabilité de l'empaako est confrontée à différentes menaces, parmi lesquelles la baisse de la pratique des rituels d'attribution de noms dans les familles et les clans locaux, la baisse de l'usage de la langue associée à l'élément et la forte opposition de groupes religieux.

#### Mesures de sauvegarde

Les mesures de sauvegarde proposées sont très diverses et incluent la recherche, la documentation et la sensibilisation ; avec la participation active des praticiens qui reste à améliorer, elles peuvent permettre aux communautés concernées d'élargir la pratique et la transmission de l'empaako ; les activités proposées auraient dû être mieux adaptées aux menaces identifiées et alignées aux objectifs et résultats escomptés ; en outre, le budget proposé est inexact et manque de sources de financement clairement identifiées, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la faisabilité des mesures proposées.

#### Participation de la communauté

De nombreuses parties prenantes, notamment les autorités des chefferies et les royaumes traditionnels, les conseils gouvernementaux locaux, les représentants claniques et communautaires, les femmes et les jeunes, ont participé au processus de candidature et ont donné leur consentement libre, préalable et éclairé.

#### Inventaire

À travers la participation d'une organisation non gouvernementale et le soutien de la Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO et le Ministère du tourisme, de la faune et du patrimoine, l'élément a été inclus dans l'inventaire national du Ministère du genre, du travail et du développement social.



# Liste cumulative du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente inscrit

## **AZERBAÏDJAN**

- Le tchovgan, jeu équestre traditionnel pratiqué à dos de chevaux karabakhs en République d'Azerbaïdjan (2013)

## **BÉLARUS**

- Le rite des Tsars de Kalyady (Tsars de Noël) (2009)

## **BOTSWANA**

- Le savoir-faire de la poterie en terre cuite dans le district de Kgatlang au Botswana (2012)

## **BRÉSIL**

- Le Yaokwa, rituel du peuple Enawene Nawe pour le maintien de l'ordre social et cosmique (2011)

## **CHINE**

- Le Yimakan, les récits oraux des Hezhen (2011)
- Le Meshrep (2010)
- La technique des cloisons étanches des jonques chinoises (2010)
- L'imprimerie chinoise à caractères mobiles en bois (2010)
- Le festival du Nouvel An des Qiang (2009)
- La conception et les pratiques traditionnelles de construction des ponts chinois de bois en arc (2009)
- Les techniques textiles traditionnelles des Li : filage, teinture, tissage et broderie (2009)

## **CROATIE**

- Le chant Ojkanje (2010)

## **ÉMIRATS ARABES UNIS**

- Al Sadu, tissage traditionnel dans les Émirats arabes unis (2011)

## **FRANCE**

- Le Cantu in paghjella profane et liturgique de Corse de tradition orale (2009)

## **GUATEMALA**

- La cérémonie de la Paach (2013)

## **INDONÉSIE**

- Le noken, sac multifonctionnel noué ou tissé, artisanat du peuple de Papouasie (2012)
- La danse Saman (2011)

## **IRAN**

### **(RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')**

- Le Naqqāli, narration dramatique iranienne (2011)
- Les compétences traditionnelles de construction et de navigation des bateaux iraniens Lenj dans le golfe Persique (2011)

## **KENYA**

- Les traditions et pratiques associées aux Kayas dans les forêts sacrées des Mijikenda (2009)

## **KIRGHIZISTAN**

- L'ala-kiyiz et le chirdak, l'art du tapis traditionnel kirghize en feutre (2012)

## **LETTONIE**

- L'espace culturel des Suiti (2009)

## **MALI**

- La société secrète des Kôrêdugaw, rite de sagesse du Mali (2011)
- Le Sanké mon : rite de pêche collective dans le Sanké (2009)

## **MAURITANIE**

- L'épopée maure T'heydinne (2011)

## **MONGOLIE**

- La calligraphie mongole (2013)
- La technique d'interprétation du chant long des joueurs de flûte limbe - la respiration circulaire (2011)
- Le Biyelgee mongol : danse populaire traditionnelle mongole (2009)
- Le Tuuli mongol : épopée mongole (2009)

## **OUGANDA**

- Le bigwala, musique de trompes en calebasse et danse du royaume du Busoga en Ouganda (2012)
- La tradition de l'empaako des Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda (2013)

## **PERU**

- Eshuva, Harákmbut sung prayers of Peru's Huachipaire people (2011)

## **VIET NAM**

- Le chant Xoan de la Province de Phú Thọ (2011)
- Le chant Ca trù (2009)

# Crédits photographiques

## AZERBAÏDJAN

- 1 **Le tchovgan, jeu équestre traditionnel pratiqué à dos de chevaux karabakhs en République d'Azerbaïdjan**
  - © 2012, Ministère de la culture et du tourisme, Azerbaïdjan  
Photographe: M. Rahimov

## BOTSWANA

- 2 **Le savoir-faire de la poterie en terre cuite dans le district de Kgatleng au Botswana**
  - © 2011, Bakgatla ba Kgafela/  
Photographe: M. Sylvester  
O Rampete

## GUATEMALA

- 3 **La cérémonie de la Paach**
  - © 2009, FLAAR, Guatemala/  
Photographe: Eduardo Sacayón

## INDONÉSIE

- 4 **Le noken, sac multifonctionnel noué ou tissé, artisanat du peuple de Papouasie**
  - © 2011, Centre for Research and Development of Culture, Indonésie/Photographe: Dede Priana

## KIRGHIZISTAN

- 5 **L'ala-kiyiz et le chirdak, l'art du tapis traditionnel kirghize en feutre**
  - © 2009/Photographe: Urmat Osmoev

## MONGOLIE

- 6 **La calligraphie mongole**
  - © 2010, Jalair Batbayar D./  
Mongolian Calligraphy/  
Photographe: Khishigsuren B.

## OUGANDA

- 7 **Le bigwala, musique de trompes enalebasse et danse du royaume du Busoga en Ouganda**
  - © 2005, James Isabirye
- 8 **La tradition de l'empaako des Batooro, Banyoro, Batuku, Batagwenda et Banyabindi de l'ouest de l'Ouganda**
  - © 2013, EZT, Ouganda





ŞƏKİ

AĞDAM







Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel



**PATRIMOINE  
CULTUREL IMMATÉRIEL  
NÉCESSITANT UNE SAUVEGARDE  
URGENTE  
2012-2013**

La liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente est établie conformément à l'article 17 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Son objectif premier est de mobiliser les efforts concertés des divers acteurs en vue de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel particulièrement fragilisé.

**Publié en 2014 par l'UNESCO**  
**Secteur de la culture**  
7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP  
France  
Tél.: +33 1 45 68 43 95  
Fax: +33 1 45 68 57 52  
© UNESCO 2014

[WWW.UNESCO.ORG/CULTURE/ICH](http://WWW.UNESCO.ORG/CULTURE/ICH)